



**SAINTE-JULIE**

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

### *Programme triennal d'immobilisations*

---

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 8 juillet 2025 à 19 h 15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval et webdiffusée, sera adopté le *Programme triennal d'immobilisations* pour les années 2026, 2027 et 2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions devront porter exclusivement sur le *Programme triennal d'immobilisations*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 27 juin 2025.

Le directeur général adjoint et trésorier,

(s) Patrick Quirion

Patrick Quirion, OMA, CPA

---

**Publication** : Site Web de la Ville de Sainte-Julie le 27 juin 2025.